

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	11
Absents	6
Pouvoirs	4
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
2 juillet 2024

Date d'affichage :
2 juillet 2024

Délibération D2024_045
Tableau des emplois
permanents au
1^{er} août 2024
(1/2)

Le lundi 8 juillet 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, M. BELLOT Julien, M. CARRON Bernard, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MERLIER Séverine, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène,.

Pouvoir(s) : Mme ANDUGAR donne pouvoir à M. ANDREYS
Mme MARTINEZ donne pouvoir à Mme SCAPOLAN
M. CHEVALLIER donne pouvoir à M. BELLOT
Mme MONANGE donne pouvoir à Mme THUILLIER

Absent(s) : Christian PLUCHE, Marianne SPIRITO.

Secrétaire de séance : Madame Delphine LAPLANCHE a été désignée secrétaire de séance.

.....
Vu le Code général de la fonction publique,

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique précité, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'un poste d'attaché à temps complet doit être créé pour permettre la nomination d'un rédacteur principal de 1^{ère} classe dans le cadre de la procédure de promotion interne,

Considérant qu'un poste de rédacteur territorial doit être créé pour permettre la nomination d'un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe dans le cadre de la procédure de promotion interne,

Considérant qu'un poste d'agent de maîtrise à temps complet doit être créé pour permettre la nomination d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe dans le cadre de la procédure de promotion interne.

Considérant que les grades à créer sont en adéquation avec les fonctions assurées par les agents concernés.

Le maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} août 2024.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions de Directeur Général des Services.

La création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} août 2024,

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions d'assistant de gestion administrative et financière, gestionnaire ressources humaines.

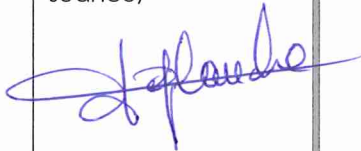
La création d'un emploi territorial à temps complet à compter du 1^{er} août 2024.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions d'agent polyvalent des services techniques.

Délibération D2024_045
Tableau des emplois permanents au
1^{er} août 2024

(2/2)

La secrétaire de séance,



Mme LAPLANCHE

Le Maire



Robert AGUETAZ

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la création des postes telle que proposée par Monsieur le maire,
- **MODIFIE** le tableau des emplois communaux annexé à la présente délibération,
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget.

